
EPREUVE ECRITE D'ALLEMAND – LANGUE ETRANGERE 2

ENS : PARIS – CACHAN

Durée : 2 heures *Coefficients : PARIS 3* *CACHAN 2*

MEMBRE DE JURY : V. LE VOT-WENZEL

112 candidats admissibles avaient choisi cette année l'allemand en seconde langue. Le texte proposé traitait de l'apprentissage précoce des langues étrangères et, s'il a dérouté certains (24 copies ont reçu une note inférieure à 5/20), il a également donné lieu à d'excellentes traductions : 13 copies ont ainsi été notées 15/20 et plus (la note la plus élevée étant 19,2/20), et 24 autres copies ont pu s'assurer la moyenne. Le texte a donc permis une sélection sévère entre des candidats ayant sérieusement préparé l'épreuve de langue II et des candidats dont le dernier contact avec l'allemand semble remonter au baccalauréat. Ces derniers ont pesé sur la moyenne générale (9,3/20) et sur l'écart-type (4,8), mais le jury reste satisfait du résultat de cette année : le travail régulier en langue a une nouvelle fois prouvé son efficacité.

Le jury a ainsi pu apprécier des traductions tout à fait remarquables, faisant preuve d'un sens assuré du français et d'une grande maîtrise de l'exercice de version. La syntaxe du texte présentait plusieurs difficultés, que les candidats dotés de bon sens, d'un brin d'imagination et capables de lire attentivement une phrase ont pu résoudre pour proposer une traduction parfaitement idiomatique. Ainsi, la construction par „ob“ en début de texte, suivie d'un tiret („Que ce soit...“, ou bien simplement énumération des substantifs puis un tiret ou deux points explicatifs), la tournure métaphorique („wie Pilze aus dem Boden schießen“) et la construction un peu complexe de la dernière phrase du premier paragraphe („Und nicht zuletzt...“) ont engendré des traductions souvent fantaisistes chez les candidats qui se sont contentés de traduire „au ras du texte“ au lieu de réfléchir un instant à ce que ce paragraphe introductif pouvait contenir et de se demander comment dire cela en „bon“ français. Nous conseillons aussi aux futurs candidats de revoir les formes possibles du discours rapporté, fréquent dans les articles de presse, et d'être très attentifs à la fonction des différents groupes dans la phrase. Nous rappellerons enfin que „Pilz“ n'a rien à voir avec le système pileux, et qu'il est fortement déconseillé de chercher à traduire les métaphores littéralement !

La question a été traitée par la majorité des candidats (87%), ce qui constitue une amélioration nette par rapport à la session précédente. Les candidats semblent avoir compris le bénéfice à tirer de cet exercice qui compte pour 25% dans la note finale et grâce auquel il est aisé de gagner quelques points. C'est pourquoi nous nous contenterons de répéter les conseils habituels : l'épreuve de rédaction ne s'improvisant pas, nous conseillons aux futurs candidats de s'y entraîner régulièrement et d'apprendre quelques formules de transition et quelques tournures pour exprimer leur opinion. La correction de la langue étant décisive, le jury préfère de loin quelques lignes (100 mots) rédigées dans un allemand simple, mais correct, à un long texte truffé de fautes et de ce fait à peine lisible. Quelques exemples bien choisis doivent aussi donner un poids supplémentaire aux arguments présentés.